

L'Europe du Sud-Est et la PESD

Bucarest / 20-21 septembre 2004

Marché public passé selon une procédure adaptée n° 2004/055

Synthèse

1 Le séminaire franco-roumain sur « L'Europe du Sud-Est et la PESD » organisé au Centre militaire national de Bucarest a mis en évidence l'intérêt de la Roumanie pour le développement de la PESD et le sentiment chez ses élites dirigeantes qu'elles sont souvent relativement mal informées des développements discutés au sein de l'UE (ainsi, concernant la mise en place de *battle groups* et les prérogatives de la future Agence européenne de défense). L'organisation de telles manifestations, sur une base bilatérale ou multilatérale, présente donc un intérêt que le ministère de la Défense a tout intérêt à entretenir.

2. Des différences sont apparues au sein des élites roumaines présentes (principalement des militaires et des diplomates) sur l'importance relative accordée à l'OTAN et à la PESD dans la création d'un environnement de sécurité et de stabilité. L'attachement à l'OTAN, qui reste perçue comme la seule structure en mesure de garantir la sécurité de la Roumanie, de fournir une protection contre d'éventuelles déstabilisations à l'Est de la future UE élargie et de lutter énergiquement contre le terrorisme, est particulièrement évident chez le ministre de la Défense nationale, Ion Mircea Pascu. Certains intervenants de rang moindre ont défendu des positions plus nuancées. De façon plus générale, la rhétorique en matière de sécurité épouse avec une application parfois trop évidente la nouvelle terminologie sécuritaire de l'OTAN - tout se référant aussi à la Stratégie de sécurité européenne de l'UE -.

3. Le terrorisme a été présenté par les intervenants roumains comme une menace de très grande importance. La grille de déchiffrement de la nature du phénomène et des réponses à y apporter reprend celle des Etats-Unis. Mettre l'accent sur les causes socio-économiques du terrorisme est parfois compris comme un alibi cherchant à masquer une relative impuissance européenne, en tout cas comme une approche qui n'est pas en mesure d'apporter une réponse concrète aux réseaux actifs. De l'UE, on attend qu'elle précise sa définition du terrorisme et les outils qu'elle pourrait mobiliser pour lutter contre ce phénomène.

4. Du point de vue des intervenants roumains, la mise en œuvre d'une politique européenne crédible envers l'Est de la future UE à 27 - notamment envers l'Ukraine, la Russie, la Moldavie et dans le Caucase - constituera un test majeur de la crédibilité de la PESD. Les inquiétudes sont particulièrement vives concernant le désaccord avec l'Ukraine sur le projet de construction d'un nouveau canal dans ce pays qui pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'environnement en Roumanie. Le conflit gelé en Transnistrie figure également parmi les questions sensibles, tout comme l'évolution politique en Russie.

5. Les participants roumains ont affiché un intérêt marqué pour les aspects les plus concrets de la PESD, à savoir les questions capacitaires. Il semblerait que le pouvoir de conviction de la PESD dépende étroitement des avancées dans ce domaine (consolidation d'un état-major européen, *battle groups*, recherche...). Les Roumains se sont montrés désireux de participer à l'Agence européenne de défense (et, notamment, de développer des partenariats en matière d'armement) et de contribuer au développement d'une future gendarmerie européenne. La Roumanie envisage de mettre à la disposition de la future force européenne (à partir de son entrée dans l'UE) des capacités similaires à celles qui seront mobilisées dans le cadre de la Force de réaction rapide de l'OTAN. La question de l'interopérabilité apparaît donc essentielle.